



# École St-Rédempteur

39, rue Saint-Florent Gatineau (Québec) J8X 2Z8  
Téléphone : 819 771-8478 Télécopieur : 819 771-9274

Courriel : [ecole.st-redempteur@cspo.qc.ca](mailto:ecole.st-redempteur@cspo.qc.ca)

Site web : [www.saintredempteur.cspo.qc.ca](http://www.saintredempteur.cspo.qc.ca)

Facebook – École Saint-Rédempteur

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement, tenue à l'école Saint-Rédempteur, le jeudi 2 décembre 2021 à 17 h 30.

## Présences :

Hamelin, Véronique	Responsable au service de garde
Chiasson, Carine	Enseignante
Cousineau, Monique	Parent
Cardin, Lorraine	Enseignante
Savard, Alexandre	Parent
Boisvert, Valérie	membre du soutien
Bathily, Arona	Parent (vice-président)
Cadieux, Valérie	Enseignante
Ouazzine, Zakia	Présidente
Leclerc, Gabrielle	membre de la communauté
Denis, Floriane	parent substitut

## Était absent :

Merabet, Kareem	Parent
Hurst, Lisa	Parent (remplacée par Floriane Denis)

## Participe également

Kamel, Inji	Directrice
-------------	------------

### 1. Ouverture et présences

Le quorum est vérifié et l'assemblée débute à 17h32.

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Ouazine, présidente, fait la lecture de l'ordre du jour.

L'ordre du jour proposé par madame Lorraine Cardin, appuyé par madame Monique Cousineau.

### **3. Lecture et approbation du procès-verbal du 21 octobre 2021**

Procès-verbal proposé par monsieur Alexandre Savard et appuyé par madame Carine Chiasson.

### **4. Suivi au procès-verbal du 21 octobre 2021**

Terme ajouté à l'ordre du jour pour permettre un suivi à long terme (7.1.3 approbation).

Normes et modalités : le document a été envoyé aux parents.

Approbation du conseil d'établissement : monsieur Arona Bathily propose et madame Floriane Denis approuve le document. Il sera déposé sur le site internet de l'école.

### **5. Période de questions du public**

Aucun

### **6. Mots**

#### **6.1. Direction**

##### **6.1.1. Projet éducatif**

Madame Kamel nous informe que nous sommes en attente du tableau interactif afin d'ouvrir un laboratoire informatique.

##### **6.1.2 Consultation auprès des élèves 2021-2022 (planification)**

Le conseil d'établissement prend la décision de consulter les élèves sur les intérêts des activités parascolaires (Véronique fera cette consultation).

#### **6.2. Présidence**

Mme Ouazzine s'excuse de son absence lors de la dernière réunion. Elle se questionne sur une façon de diminuer le problème de consommation dans le parc.

Monsieur Savard fera un suivi avec la maison de jeune et madame Gabrielle Leclerc fera un suivi avec la ville de Gatineau.

Pour les jeunes de l'école, le policier-éducateur fait un atelier sur la sensibilisation des drogues.

### **6.3. Service de garde**

Mme Hamelin explique les dernières journées pédagogiques qui ont eu lieu. Le service de garde a fait une superbe maison hantée.

#### **6.3.1 Service parascolaire**

Offre de parascolaire : une consultation sera faite avant Noël. L'activité les filles ont du chien, serait intéressante.

### **6.4. Personnel de l'école**

Mme Cadieux nous informe des commentaires qui ont été reçus par le comité valorisation.

Mme Chiasson nous informe que les parents étaient vraiment contents de pouvoir entrer dans l'école lors de la rencontre de parents.

### **6.5. Représentant de la communauté (Gabrielle Leclerc, enfant de l'espoir)**

Mme Leclerc nous indique qu'ils sont dans le décompte pour le temps des fêtes. Ils feront des paniers de Noël et une soirée de Noël.

### **6.6. Représentant au comité de parents**

M. Arona nous informe qu'ils ont parlé de la campagne de vaccination et le dépôt de la consultation des bassins pour les écoles secondaires.

Les deux nouvelles écoles ont maintenant des noms. Le Grand Héron et la Nouvelle-Ère.

### **6.7. OPP**

Mme Cousineau nous informe qu'ils ont mis des décorations d'Halloween et le comité à une réunion ce soir.

## **7. Correspondance**

Aucune

## **8. Varia**

## **9. Levée de l'assemblée**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, madame Ouazine, propose la levée de l'assemblée à 18h36. Proposition adoptée à l'unanimité

Secrétaire du conseil d'établissement (V.H)